

Quatrième concours national de nouvelles 2007

1. L' AFAC–Éditions du Sagittaire, l'Association des auteurs autoédités–Auteurs indépendants (AAA) et, cette année, les Rencontres de la critique et de la culture–Bd-Sainte-Beuve, qui se dérouleront à Boulogne-sur-Mer (62) en partenariat avec le conseil général du Pas-de-Calais, la municipalité et la communauté d'agglomération du Boulonnais, organisent un concours de nouvelles afin d'encourager la lecture, l'écriture, les arts et la culture, ainsi que la découverte d'auteurs.

2. Ce concours est réservé aux auteurs de plus de 15 ans.

3. Les candidats doivent concourir avec un seul texte, inédit et entièrement personnel, correspondant au genre de la nouvelle. Ce texte n'excèdera pas 10 pages dactylographiées, 25 lignes par page. Il sera tenu compte de la qualité de l'orthographe et de la présentation.

Afin de garantir l'anonymat de leur examen, les textes ne comporteront, en haut à gauche, qu'un « code personnel » identifiant l'œuvre. Ce code se composera des 3 premières lettres du nom patronymique de l'auteur, suivi des 2 chiffres du code de son département d'origine. Par exemple : DUB 62 (Dubois Pas-de-Calais). Ce code personnel sera retranscrit sur une demie page A4 comportant en clair le nom complet, l'adresse et le numéro de téléphone et l'adresse courriel de l'auteur. Ces renseignements seront conservés au siège de l'AFAC–Éditions du Sagittaire, et ne seront pas transmis aux membres du comité de lecture.

Tout texte ne respectant pas ces consignes ne sera pas admis à concourir.

4. En 2007, le thème retenu par les associations organisatrices est « Le poids des mots dans le corps du texte ». Il s'agira de faire ressortir, au sein de la nouvelle, que le corps possède son propre langage dont l'expression, pesant de tout son poids pour faire mouche, soutient ou trahit la parole. Il pourra donc s'agir d'une nouvelle historique, policière, biologique, affective, etc.

5. Les manuscrits destinés au concours seront envoyés avant le 30 août 2007, en 4 exemplaires, dans une enveloppe suffisamment affranchie, accompagnés d'une participation de cinq timbres à 0,54 € destinés à la correspondance et à la transmission des documents entre les différents membres du comité de lecture, à l'adresse suivante : AFAC–Éditions du Sagittaire | BP 72 | 62930 Wimereux. Ils ne seront pas retournés à leurs auteurs.

6. Les résultats du concours seront proclamés à Paris, en octobre 2007, lors du second Salon du livre des auteurs indépendants. Ils seront publiés dans *L'Autoédition* et dans la presse locale. Les lauréats seront avertis des résultats par courrier. Ils pourront en outre consulter les sites de l'AAA (www.auteurs-independants.com), ainsi que ceux de l'association fondatrice des Rencontres de la critique et de la culture–Bd-Sainte-Beuve (maels.free.fr), des Éditions du Sagittaire (www.sagittaire-editions.fr), qui en feront état.

7. Les textes primés seront successivement publiés, à partir du 1^{er} trimestre 2008, dans la revue *L'Autoédition* (tirage 700 exemplaires minimum) qui aura l'exclusivité de leur publication en périodique. En 2008, les Éditions du Sagittaire publieront les textes primés au cours des années précédentes (2004 à 2007) en un ouvrage collectif, après consultation et accord des auteurs, dont les droits seront respectés. Les premiers prix se verront attribuer dix ouvrages, les seconds sept, et les troisièmes cinq. Chacun des lauréats aura la faculté d'acquérir des ouvrages supplémentaires avec une réduction de 30% sur le prix de vente public.

8° Les manuscrits ne seront pas retournés.

9° Les lauréats seront avertis par courrier des résultats. Ils pourront en outre consulter les sites de l'A.A.A.- Les Auteurs indépendants (www.auteurs-independants.com) ainsi que ceux de l'association fondatrice des Rencontres de la Critique et de la Culture, Bd Sainte-Beuve (maels.free.fr), des Editions du Sagittaire (www.sagittaire-editions.fr) qui feront état de ceux-ci.

10. Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation et ses résultats ne sera admis. La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement, y compris la parution des textes primés et le nom des lauréats.